

Réf: Dossier 467241

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQUE BATIMENT COMPAGNIE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 526 DJROBITE
1, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2025 et enregistrés au CEPICI le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE BATIMENT COMPAGNIE

»

Objet :

- BTP
- Fourniture de denrées alimentaires
- Fournitures bureautiques et matériels informatiques
- Achat de produits pharmaceutiques médico-vétérinaires
- Télécommunication. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 526 DJOROBITE
1, Ilot 62

Dirigeant(s) M TOURE IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06501 du 15/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78899/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

